

Lors de sa séance du 2 mai 2012, le Conseil d'administration du Fonds national de soutien à la production audiovisuelle a accordé des aides financières sélectives pour un montant total de 2.369.557,- € aux projets audiovisuels suivants :

Aide financière sélective à l'écriture et au développement:

- *A True Leap*, 60.000,- € ; long-métrage documentaire social, différents réalisateurs (Coproduction : **Juliette Films**, Juliette Films France) ;
- *Amok*, 20.000,-€ ; long-métrage de fiction, réalisation Donato Rotunno (Production : **Iris Productions**) ;
- *Dress Sexy At My Funeral*, 50.000,-€ ; long-métrage de fiction, réalisation Beryl Koltz (Production : **Iris Productions**) ;

Aide financière sélective à la production :

- *22H22*, 120.000,-€ ; court-métrage de fiction, réalisation Julien Becker (Production : **Skilllab**) ;
- *Asta*, 120.000,-€ ; court-métrage de fiction, réalisation Olivier Koos (Production : **Equinox Productions**) ;
- *Fieber*, 891.557,-€ ; long-métrage de fiction, réalisation Elfi Mikesch (Coproduction : **Minotaurus Film**, Amour Fou Filmproduktion, Filmsyndikat UG) ;
- *Der Bau*, 1.228.000,-€ ; long-métrage de fiction, réalisation Jochen Freydank (Coproduction : **Deal Productions**, Mephisto Film) ;

Fonds national de soutien à la production audiovisuelle